

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 14/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **huit du mois de mars**

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/02/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, CHEMIN Alexandra, JAMAIN Thomas, LAFORGE Françoise, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel.

PROCURATIONS : TOUAT Jean-Claude à CHEMIN Alexandra, BURBAN-BORIE Anne-Gaëlle à LAFORGE Françoise.

ABSENTS : BOUSSARIE Myriam, GARDILLOU Sophie, HISPIWACK Jean-Michel, LAGARDE Lionel.

SECRETAIRE DE SEANCE : JAMAIN Thomas

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 9

Procurations : 2

Votants : 11

OBJET : signature de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestation de maîtrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Vu l'article L.2113-6 et L.2113-7 du code de la commande publique

Vu la délibération n°DEL-2024-007 du conseil communautaire/communal en date du 29 février 2025 d'adhésion à la convention paquet Energie Climat

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestation de maîtrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics permettant à la commune de s'intégrer dans une opération mutualisée pour laquelle le SDE 24 sera coordonnateur des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux liés à la rénovation énergétique des bâtiments publics

Vu l'objet de la convention constitutive, à savoir la mutualisation des procédures de passation de marchés publics, le gain d'efficacité en termes d'efficacité et de sécurité juridique, la création d'une dynamique territoriale et la réalisation d'économies d'échelle pour la réalisation d'opération de travaux d'investissement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Considérant le besoin d'accompagnement de la commune pour une rénovation pérenne et performante du diagnostic à la réception des travaux des bâtiments publics suivants :

- Mairie et ses annexes
- Salle des fêtes
- Ateliers Municipaux
- Salle des associations

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- **D'autoriser** l'adhésion de la collectivité au groupement de commandes pour l'achat de prestation de maîtrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire,
Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*